



Base juridique du 13ème concours "Fama, canapés pour profiter chez soi"

1. L'organisateur du concours de photos «Fama, canapés pour profiter chez soi» est la société FAMA SOFAS S.L.

2. Durée

Le concours se déroulera du 25 juin 2015 au 14 octobre 2015 inclus.

3. Qui peut participer?

Le concours est ouvert à toute les personnes de plus de 18. C'est un concours mondial.

4. Mécanique

Les participants doivent accéder à la web www.fama.es, remplir le formulaire de renseignements, et joindre la photo.

Les photographies doivent être liées au thème du concours «Fama, canapés pour profiter chez soi." Il faut faire apparaître sur les photographies un canapé ou un fauteuil Fama et des personnes qui profitent du canapé ou du fauteuil. Les photos qui ne répondent à aucun de ces deux critères n'auront pas de cadeau.

Chaque participant peut envoyer une seule photo.

On ne peut pas envoyer plus d'une photo par famille.

Le simple fait de participer et de répondre à ces deux critères, récompenseront les participant avec en cadeau une couverture.

De plus, si le canapé qui apparaît sur la photo est le modèle Ariane, la couverture aura ton prénom brodé.

(La société se réserve le droit de ne pas envoyer le cadeau dans le cas où elle détecterait une infraction aux règles.)

Dans les pays où envoyer un plaid s'avère onéreux, le plaid sera envoyé directement au magasin où vous avez acheté le canapé.

Dans les cas où pour des raisons douanières, l'envoi de la couverture serait très couteux, nous trouverons une alternative au cadeau.

Les participants des concours antérieurs qui ont déjà reçu leur couverture en cadeau, ne peuvent pas participer dans les autres concours de photos de Fama.

Parmi toutes les personnes qui votent et qui s'identifient avec leur email, nous ferons un tirage au sort de 5 plaids à la fin du concours.

Les 5 photos les plus votées seront jugées par un jury de l'organisation, qui choisira la meilleure photo, en fonction de:

Scènes de la vie quotidienne, la façon dont les gens vivent avec leur canapé et la façon de transmettre le nom du concours «Fama, canapés pour vous et votre famille.

Les photos qui ont été fait par programmes de votations automatiques seront disqualifiées.

L'organisation se réserve le droit de supprimer et d'exclure des photos et des commentaires de la compétition qui ne représenteraient pas les valeurs décrites ou identifiées comme inappropriées ou inadéquates, car elles pourraient être blessantes, injurieuses ou encore ne conviennent pas à tous les publics.

Les images et les commentaires ne peuvent pas contenir des éléments méprisants contre quelqu'un, discriminatoires, insultants ou tout ce qui pourrait être à caractère diffamatoire ou pouvant porter atteinte aux droits de l'image, la visibilité, la vie privée de toute personne ou entité.

Les organisateurs du concours ne sont pas responsables des éventuelles défaillances ou anomalies d'un service de connectivité produites par le réseau social Facebook qui pourrait affecter au fonctionnement de l'activité.

Si pour des raisons indépendantes de notre volonté, il est nécessaire de reporter, modifier, annuler ou répéter le concours, cela doit être fait de la même façon qu'il a été fait pour annoncer la compétition, lui donnant une priorité identique.

La non-acceptation de toutes les modalités du concours suppose la perte du cadeau ou d'un droit qui en découle.

5. Consultation des gagnants.

À compter du 15 octobre 2015, la photo gagnante sera publiée.

Le gagnant sera affiché sur la page Facebook des canapés FAMA, www.fama.es, et il sera averti par courrier.

6. Prix

Le gagnant pourra choisir entre fauteuil Lenny dans un tissu de notre catalogue ou un téléviseur de 42".

7. Droit d'image

Les participants autorisent la société organisatrice du concours à reproduire, utiliser et diffuser leur image, nom et prénom, dans quelque activité de publicité et/ou promotionnelle en rapport avec ce concours, via tous les moyens de communication (y compris, l'exploitation sans limitation sur Internet) sans que de telles activités donnent droit à des rémunérations ou des avantages à l'exception du prix attribué en conformité avec ces règles.

L'affectation comprend l'ensemble des droits de la reproduction, transformation, distribution et publication de l'enregistrement ou les images capturées, sans limitation de temps et de territoire.

8. Protection des données

Sous la législation actuelle de la protection des données, les données fournies seront incluses dans un fichier propriété de Fama situé C/ Dr. Jiménez Díaz s/n P.I. Las Teresas, 30510 Yecla, Murcia.

Les participants peuvent exercer leurs droits d'accès, rectification, annulation et opposition à travers de info@fama.es

Fama Sofas S.L. s'engage à respecter l'obligation du secret des données personnelles, qui lui seront facilités, ainsi que l'obligation de traiter de manière confidentielle les données, et se compromet à mettre en œuvre les moyens techniques, de sécurité, de protection des données conformément à la législation et en particulier, la loi organique 15/1999 du 13 décembre relative à la protection des données personnelles et de son règlement 1720/2007 qui s'impose.

9. Acceptation des bases du concours

La participation au concours implique l'acceptation intégrale de ces règles et peut être consultée par les participants sur la page www.fama.es.

L'organisateur se réserve le droit de supprimer tout participant qui à juste titre défraude, modifie ou désactive le fonctionnement correct et normal réglementaire de cette promotion ainsi que la résolution de toute question découlant de ces activités promotionnelles. La participation à cette promotion implique l'acceptation des Conditions d'utilisations par les participants et la discrétion de l'Organisateur afin de résoudre toutes les questions.